

Le Site archéologique de la concession de Brador (EiBh-34)

A) Fiche narrative

Au 18^e siècle, une grande partie de l'est de la Côte-Nord jusqu'à Hamilton Inlet au Labrador est divisée en « concessions ». Ce sont des territoires loués par les autorités politiques de la Nouvelle-France à des marchands et officiers civils français contre une redevance annuelle en peaux de castors ou l'équivalent en livres. Ces établissements, consacrés à la capture du loup-marin, de la morue, du saumon et la traite des fourrures sont exploités parallèlement aux pêcheries françaises existantes.

La concession accordée à Augustin Legardeur de Courtemanche (1663-1717, voir sa biographie résumée en annexe), qui choisit la baie de Brador afin d'y établir le fort Pontchartrain vers 1704, est un cas exceptionnel. Son territoire en 1722 couvrira 4 lieues de profondeur sur 9 lieues en front de mer, soit de la Baie du Vieux Fort à l'Anse au Clair, dans l'actuel Labrador. Le concessionnaire y détient le droit exclusif de chasse au loup-marin, et peut pratiquer la traite. La permission d'exploiter baleines et morues ne lui est accordée qu'en concurrence avec les vaisseaux qui viendront y pêcher.

En 1714, Courtemanche devient commandant du roi au Labrador. Brador devient alors le siège central d'un territoire placé sous l'autorité d'un personnage unique, dont les pouvoirs sont d'ordre militaire, et qui relève directement du Ministre de la marine. Chargé d'assurer le bon déroulement des pêches dans le détroit, ainsi que de la conduite de relations pacifiques avec les Inuits de passage, il doit en favoriser l'expansion et encourager d'autres formes de commerce. Sa concession, ainsi devenue « commanderie », prendra l'allure d'une colonie permanente où vit en saison forte une centaine de personnes d'origines française, canadienne et autochtone. L'établissement est transmis en 1717 à son héritier François Martel de Brouague; en 1740, il est constitué d'une dizaine de bâtiments.

À cette époque, le littoral de la Basse-Côte-Nord en général, et son secteur est en particulier, est parcouru saisonnièrement par les Innus. Ils fréquentent ses estuaires, ses baies et ses archipels en quête de loups-marins, de saumons et de sauvagine de plusieurs espèces, sans oublier les animaux terrestres tels les ours, renards, martres etc. La rivière Saint-Augustin, un peu plus à l'ouest, est leur principale voie d'accès vers l'intérieur des terres et les hardes de caribous forestiers.

La présence inuite dans la région de Brador est un phénomène relativement récent, qui remonterait au milieu du XVI^{ème} siècle si l'on se fie aux cartes et chroniques françaises de l'époque (récit du voyage de Jolliet en 1694; carte de Deshaies de ???). Rattachés depuis des générations à la côte centrale et nordique du Labrador, ce serait la venue estivale des pêcheurs européens, normands, bretons et basques surtout, qui les auraient attirés plus au sud, jusque sur la rive nord du détroit de Belle-Isle et même à Terre-Neuve.

Leur rapport avec ces derniers semble cependant avoir été de façon générale assez problématique. Trop souvent il s'est traduit par des escarmouches et le pillage d'équipement de pêche (embarcations, armes et outils) ou tout objet de métal laissé sur place, et qui constituait pour les Inuits autant de matière première durable qu'ils utilisent ou transforment selon leurs besoins. Et le rapport entre Innus et Inuit ? Ici aussi, des occurrences d'escarmouches nous sont parvenues par les correspondances entretenues entre les responsables de la concession de Brador et leurs supérieurs au fil des décennies. La tradition orale fait même écho à une grande bataille que se seraient livrée ces deux groupes à l'Île-aux-Esquimaux, située à l'embouchure de la rivière-Saint-Paul... C'est dans ce contexte international délicat - voire dangereux, que Courtemanche aura à intervenir en tant que Commandant du roi sur la côte.

Pour en revenir à la concession de Brador, ses vestiges identifiés sous le code Borden EiBh-34 occupent la rive est de la baie de Brador, large d'une douzaine de kilomètres, comprise entre celle des Belles Amours et le village de Lourdes-de-Blanc-Sablon. Ce site a été localisé à l'entrée sud du village de Brador vers 1963 par M. Michel Gaumont, alors archéologue au Ministère des Affaires culturelles.

Il fut l'objet d'un nombre important de campagnes archéologiques. M. René Lévesque y effectua des travaux de 1968 à 1972, puis en 1974 et 1975. La collection issue de ces recherches, composée de milliers d'objets, s'avère d'une diversité et d'une richesse exceptionnelles et témoigne de nombreuses sphères de l'activité humaine. Cependant, c'est au chapitre de son étude et de son interprétation que des lacunes sont à déplorer.

L'équipe de Lévesque aurait procédé à la fouille partielle de la maison principale. Ce dernier croit avoir repéré deux autres bâtiments associés au Régime français à proximité, mais reste que la majeure partie de ces structures, l'ensemble désigné comme l'aire des pêcheries ainsi que le campement innu voisin n'avait pas encore été repéré en 1989.

Une seconde phase de travaux archéologiques a été entreprise par Françoise Niellon et son équipe en 1980, 1982 et 1983. Niellon et Allison McGain procèdent à une autre intervention à l'été de 1991, dont les objectifs principaux consistent à vérifier l'ampleur des travaux de Lévesque, et de préciser le potentiel de EiBh-34 dans son ensemble, tant sur le plan de la recherche que sur celui de la mise en valeur.

Leurs travaux permettent d'associer la première occupation historique des lieux au Régime français, soit de l'époque de Courtemanche et Brouague. Les artefacts associés à cette période comprennent des tessons de faïence et de grès normand, un peu de verre (bouteille et coupe à boire), une pipe, de la terre cuite grossière, des perles de verre et une pierre à fusil.

La seconde occupation des lieux semble avoir été moins intense. De nombreux petits plombs de chasse ainsi que des flotteurs en liège indiquent peut-être qu'on ne faisait qu'étendre des filets pour qu'ils sèchent, et tirer sur la sauvagine posée sur le rivage.

Enfin, la troisième période se caractérise par la construction d'un bâtiment, possiblement une forge, par un certain Samuel Hobbs. De rares objets découverts fournissent une date d'occupation de ce bâtiment, soit au mitan des 19^e et 20^e siècles : un tuyau de pipe portant l'inscription « Quebec », deux tessons d'une assiette décorée à l'éponge, ainsi qu'une monnaie de 1911.

Précisons qu'après la Conquête de 1763, quelques concessionnaires maintiennent leurs activités, mais un nombre grandissant de commerçants anglais s'établit à demeure. La *Compagnie de la Baie d'Hudson* à l'ouest, et la *Labrador Company* de William Richardson à l'est, finissent par contrôler le commerce. Suite à la faillite de cette dernière en 1820, le territoire s'ouvre enfin au peuplement, alors que pêcheurs et engagés peuvent devenir propriétaires des installations.

D'anciens engagés familiers des lieux provenant d'Angleterre et des îles de Jersey & Guernesey s'y établissent. Ils sont rejoints par quelques dizaines de familles venues des comtés de Montmagny, de l'Islet et de Québec. Des lieux tels Brador, Lourdes-de-Blanc-Sablon, Blanc-Sablon, Rivière-Saint-Paul, Bonne Espérance et Saint-Augustin accueillent des colons. En 1862, on recense à l'est de la Côte-Nord 432 pêcheurs, qui entretiennent 57 pêcheries de saumon et 36 stations de pêche aux lous-marins

EiBh-34 est au cœur d'un secteur au passé riche et complexe, celui de la baie de Brador, où se sont côtoyés ou succédés à la période historique des groupes de pêcheurs et exploitants bretons, normands, basques, espagnols et euro-canadiens dont les activités étaient centrées sur la chasse au loup-marin et à la baleine, la pêche au saumon et la traite.

L'importance qu'accordent Niellon et McGain aux sites de la baie de Brador, et à EiBh-34 en particulier est non équivoque :

« Au total, les sites eux-mêmes, la collection archéologique et la documentation historique ne laissent aucun doute sur la richesse patrimoniale de la baie de Brador : la variété des populations autochtones et allochtones qui l'ont fréquentée à l'époque historique, la durée et l'intensité de ces occupations, tout cela a laissé dans le sol comme dans les archives des traces exceptionnellement abondantes. » (McGain et Niellon 1992 : 3)

Elles poursuivent :

« Aussi, le classement du site comme bien national apparaît-il de fait comme le seul moyen d'assurer rapidement sa protection. Ce classement devrait concerner tous les lots ci-dessus mentionnés et donc canaliser l'évolution du bâti sur ce terrain » (McGain et Niellon 1992 : 60)

Soulignons en terminant que ce site profite d'une documentation d'origine archivistique et archéologique exceptionnelle, qui nous permet une incursion étoffée et inédite sur le vécu des gens ayant gravité autour de cette concession au cours de ses deux siècles d'existence.

B) Tableau-synthèse de la valeur culturelle du site

| Site archéologique de l'établissement de pêche de Brador (EiBh-34) | |
|---|---|
| <i>Valeurs</i> | <i>Argumentaire</i> |
| Valeur d'histoire de son occupation humaine | <ul style="list-style-type: none"> - En tant que concession et lieu de supervision des activités de pêche dans le secteur du détroit de Belle-Isle (commanderie), ce site est unique dans l'histoire de la Nouvelle-France - Représente en un seul lieu des activités économiques primordiales en Basse-Côte-Nord que furent la chasse au loup-marin, la pêche au phoque et à la morue, ainsi que la traite |
| Valeur anthropologique | <ul style="list-style-type: none"> - Témoigne d'une occupation quasi-continue des lieux par des familles euro-québécoises du début du 18^e siècle au milieu du 20^e siècle - Est un lieu où furent en interaction des individus d'origine euro-québécoise, innue et inuite |
| Valeur scientifique | <ul style="list-style-type: none"> - Permet de documenter les modalités d'interactions économiques et culturelles de trois populations ethniquement distinctes |
| Identité(s) culturelle(s) et datation(s) | <ul style="list-style-type: none"> - Présence amérindienne aux 18^e siècle - Présence inuite aux 18^e siècle - Occupation euro-québécoise du début du 18^e au 20^e siècle |

AUGUSTIN LE GARDEUR DE COURTEMANCHE (1663-1717)

Né à Québec, fils de Jean-Baptiste Legardeur de Repentigny et de Marguerite Nicollet. La première part de sa vie relève du domaine militaire : en 1689-90, il se distingue à la prise du fort de Casco Bay (Maine). Il défend Québec en 1690 lors du siège anglais dirigé par William Phipps.

En 1693, il combat les Agniers (Mohawks), et commande peu après le poste de Saint-Joseph, au pays des Miamis. Pour services rendus, le gouverneur de Montréal Louis-Hector de Callière le nomme capitaine dans sa garde personnelle.

Courtemanche épouse en 1697 Marie-Charlotte Charest, dont le beau-frère a des intérêts au Labrador. En 1702, on lui accorde une concession de la rivière Kegaska à la baie Kessessakiou (inlet de Hamilton) où il obtient pour dix ans les droits exclusifs de traite, de chasse aux phoques et à la baleine et de pêche à la morue.

En 1704, il construit le fort Pontchartrain (baie de Brador), où sont employées des familles innues. En 1714, il est nommé commandant de roi au Labrador pour « *qu'il y regle et accomode les différents qui pourront arriver entre les sujets de Sa Majesté au sujet des emplacements pour la pesche a la dite coste* ».

En 1716, il veut ériger un autre fort sur le fleuve Kessessakiou afin d'impressionner les Inuits souvent hostiles, et d'abriter les pêcheurs en cas d'attaque, mais il meurt l'année suivante. Son beau-fils, François Martel de Brouague, sera commandant à sa place. Quand la concession sera agrandie en 1722, sa famille en conservera les intérêts.